



Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

ED 2053/08

14 novembre 2008
Original : anglais

F

**Séminaire sur le scolyte du fruit du caféier :
Projet de cadre de référence**

1. Le Directeur exécutif présente ses compliments et a l'honneur de joindre à la présente un document contenant un projet de cadre de référence d'un séminaire sur le scolyte du fruit du caféier, prévu dans le programme des activités pour 2008/09 (document EB-3945/08 Rev. 1). Le séminaire se tiendra le mardi 17 mars 2009 dans l'après-midi au siège de l'OIC à Londres, pendant la 102^e session du Conseil du 16 au 20 mars.
2. Les Membres sont invités à envoyer leurs observations sur le cadre de référence et leurs propositions d'orateurs au Directeur exécutif avant le **15 décembre 2008 au plus tard**, après quoi les orateurs retenus seront contactés.

PROJET DE CADRE DE RÉFÉRENCE D'UN SÉMINAIRE SUR LE SCOLYTE DU FRUIT DU CAFÉIER

Introduction

1. En août 2007 et février 2008, tenant compte des inquiétudes exprimées par des Membres pendant des sessions du Conseil au sujet de la prolifération des maladies et des ravageurs du café, le Directeur exécutif a diffusé les documents ED-2020/07 et ED-2020/07 Rev. 1, dans lesquels il invitait les Membres à compléter et à renvoyer un questionnaire sur quatre maladies et ravageurs du café (scolyte du fruit du caféier, rouille des feuilles du caféier, scolyte des rameaux du caféier et trachéomycose).

2. Le résumé des réponses de 20 Membres, représentant près de 75% de la production mondiale, figure dans le document EB-3948/08. A une seule exception près, toutes les réponses faisaient état de la présence du scolyte du fruit du caféier, 14 pays considérant qu'il posait un problème et trois un problème grave. Le scolyte du fruit du caféier est vraisemblablement le plus néfaste ravageur du café et les pertes dont il est responsable se chiffrent en millions de dollars dans le monde.

3. Compte tenu de l'intérêt des Membres pour cette question, un séminaire sur le scolyte du fruit du caféier, qui se tiendra en mars 2009, a été inclus dans le programme des activités de l'Organisation pour l'année caféière 2008/09 qui a été approuvé par le Conseil à sa 101^e session en septembre 2008 (voir le point 1.10.1 du document EB-3945/08 Rev. 1).

Objectif

4. L'objectif du séminaire est de fournir aux Membres des informations sur les résultats des initiatives de lutte contre les ravageurs, sur les avancées en matière de lutte et sur les problèmes régionaux liés au scolyte du fruit du caféier.

Structure proposée

5. Le séminaire portera sur les questions ci-après :

a) *Aperçu des résultats du projet FCPB/OIC de lutte contre le scolyte du fruit du caféier*

La première section portera sur l'évaluation d'impact préliminaire du projet CFC/ICO/02 "Lutte intégrée contre le scolyte du fruit du café" (terminé en 2002), qui a été effectuée par le Fonds commun pour les produits de base (FCPB). Le projet visait à encourager le développement durable par l'application efficace d'un système intégré de lutte contre ce parasite, tout en réduisant le recours aux méthodes chimiques de contrôle du parasite. Il avait également pour objectif de développer la

productivité et la compétitivité par la production de café de plus haute qualité et la réduction des pertes d'exploitation. Le projet a été mis en œuvre dans les pays suivants : Colombie, Equateur, Guatemala, Honduras, Inde, Jamaïque et Mexique.

b) Avancées et résultats de la recherche sur le scolyte du fruit du caféier

Des orateurs d'instituts de recherche et des experts techniques partageront les résultats de leurs récentes recherches qui pourront servir à l'élaboration de nouvelles techniques de lutte contre le scolyte du fruit du caféier.

c) Questions régionales

Cette section portera sur les problèmes pratiques et techniques rencontrés par les pays producteurs de plusieurs régions de façon à donner un aperçu global de la situation actuelle de ce ravageur.

Les orateurs

6. Il est proposé de prendre contact avec les types d'institutions ci-après pour leur demander de dépêcher des orateurs :

- Instituts de recherche/universités
- Associations d'exploitants des pays exportateurs
- Organismes gouvernementaux appropriés
- Organisations internationales pertinentes